

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions
rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
SI PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
SI PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Le congrès des puissances européennes s'est réuni le 15 juin.—Centenaire de Jeanne d'Arc et de Voltaire, en France.—Adresse des deux Chambres de notre Législature Provinciale à l'occasion du départ du Canada de Son Excellence le Gouverneur-Général Lord Dufferin ; discours prononcé par l'Hon. M. Chabreau à l'Assemblée Législative, lors de la proposition de la trêve par l'Hon. M. Joly, premier ministre.—Réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général.—M^r B. Pagnon en route pour le Canada.—Notre fête nationale et les élèves de l'École d'agriculture de Ste. Anne.

Culture Agricole : Culture des prairies (suite) : Entretien des pâturages.—Destruction des mauvaises herbes.—Animaux et insectes nuisibles.—Entretien des prés.

Sujets divers : Hygiène des animaux : A quel âge le poulain a-t-il le plus besoin de soins hygiéniques ? Inspection de la bouche des poulains : soins hygiéniques.—Le produit des pontes.—Composition du lait aux différentes parties du jour.

Choses et autres :—On se procurer le vert de Paris pour la destruction des barbeaux à patates, ou "mouches à patates."—Quantité de sucre de betteraves fabriqué en France.

Bibliographie : "Le mois de Juillet consacré à Ste. Anne, suivi d'une neuvaine à cette grande protectrice du pays, en vente chez MM. J. B. Rolland & fils, libraires à Montréal.

Recettes : Colle à la gomme arabique.—Bouillon d'os.

A nos abonnés retardataires.—Plusieurs de nos abonnés retardataires nous ont demandé de les attendre quelque temps, pour le paiement de leur abonnement ; il y a déjà plusieurs mois que nous attendons, et l'envoi se fait attendre. Ce retard nous est absolument nuisible, car, nous aussi, nous avons des dettes à payer, et nous comptons pour les payer sur les promesses qui nous ont été faites par plusieurs de nos abonnés retardataires. Nous l'avons souvent répété, la somme due par chacun n'est pas considérable, et ces petits montants réunis ensemble établissent une somme qui nous permettrait de faire honneur à nos affaires, si on voulait tant soit peu se gêner pour nous les faire parvenir.

Nous remercions sincèrement ceux qui se sont empressés de payer leur abonnement ; mais malheureusement il y a encore un trop grand nombre d'arrérages qui se font attendre.

REVUE DE LA SEMAINE

Le congrès des puissances européennes se réunissait le 15 juin à Berlin, sous la présidence de M. de Bismark.

L'opinion générale est que les conférences du congrès ont des chances sérieuses d'amener une conclusion pacifique, et que l'Angleterre et la Russie sont disposées à se faire les concessions nécessaires pour atteindre ce but si désirable.

On annonce aussi que l'empereur Guillaume n'est plus en danger de succomber aux blessures qu'il a reçues. Il est question de célébrer son rétablissement par des fêtes publiques.

Le premier acte du prince régent sera de dissoudre le Reichstag. M. de Bismark a résolu de changer d'épauls le fusil du Kulturkampf, c'est-à-dire de laisser en paix les catholiques, et de tourner ses regards du côté des démagogues socialistes, dont sa politique machiavélique a trop longtemps encouragé les entreprises. Il se propose de réclamer pour cette lutte contre le socialisme le concours des autres puissances européennes ; pour les y amener il prouvera sans peine que le socialisme est une menace et un danger pour tous les peuples, et que tous doivent s'unir pour combattre un parti cosmopolite qui relie dans une action commune les mécontents, les aventuriers et les sectaires de tous les pays.

—Voici ce que nous lisons dans la Gazette des Campagnes de Paris, à l'occasion du centenaire de Jeanne d'Arc et de Voltaire :

"Nous éprouvons un certain soulagement à annoncer que l'ignoble polissonnerie organisée par le conseil municipal de Paris a obtenu un succès très-accusé et très-éclairé de dédain de la part de la population. Les invitations à illuminer et à paviser les maisons sont restées sans effet. La parade s'est passée tout entière dans le cirque Myers et sur le théâtre de la Gaîté. Les comédiens du voltairanisme ont eu là deux théâtres dignes de leur idole et d'eux mêmes : un cirque où les singes font leurs gambades, et un théâtre à poses plastiques et à tableaux parlants.

"Pourtant la journée a eu un caractère trop ignominieux pour le patriotisme français. La police a fait enlever toutes les couronnes déposées la veille aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc et un piquet de sergent de ville empêchait le public d'en

approcher. Les Français qui passaient par là levaient leur chapeau à distance, en dévorant leur humiliation.

Faire venir 400,000 étrangers à Paris, pour donner en spectacle la prohibition des hommages rendus à la libératrice de la France le jour de son martyre; voir l'héroïne d'Orléans mise dos à dos avec son insulteur, le valet du roi de Prusse!! ?— Avez-vous qu'on n'est pas fier d'être Français quand on est réduit à un pareil degré de honte, en face de l'univers civilisé; demandez-vous ce qu'ont pensé les Prussiens qui ont été témoins du fait!

Voilà un détail qui n'était pas prévu assurément, dans le programme de cette grande Exposition. Mais il n'en fait pas moins partie, malgré tout, il faut entendre les propos des étrangers pour comprendre à quel degré d'abjection est descendue la France si elle continue de glisser sur cette pente misérable.

Des Anglais qui passaient sur la place des Pyramides au moment où on prohibait l'accès de la statue de Jeanne d'Arc, se sont écriés: "Nous n'aurions jamais cru qu'il y eût tant de Prussiens à Paris!"

Leur mépris pour ce que Voltaire appelait *une grande bassesse*, s'exprime en terme que nous abstenons de reproduire.

Les Prussiens, eux du moins, ont été logiques dans leur hostilité contre nous. A Leipsick et à Berlin on a célébré le centenaire de celui qui fut le courtisan de Frédéric II, l'ennemi déclaré de la France, et on a interdit en Alsace et en Lorraine tout hommage public à Jeanne d'Arc!

De tout ce tapage abject et insolent il sortira une grande et sévère leçon pour tous les hommes qui se piquent d'indépendance et d'impartialité: ce sera d'apprendre quel homme fut en réalité ce Voltaire, cet esprit merveilleux mis au service d'une des âmes les plus basses et les plus viles, d'un homme enfin que sa niaise qualifia justement "le dernier des hommes par le cœur."

— A l'occasion du départ de Son Excellence le Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, Lord Dufferin, les deux Chambres de la Législature de Québec lui ont présenté une adresse le 22 juin dernier. Nous croyons intéresser nos lecteurs en la publiant ici. C'est un hommage bien mérité rendu à celui qui laisse dans le pays tant de marques de haute sympathie et de profond attachement à nos grandes institutions de différents genres. Voici cette adresse:

"A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron de Dufferin et Clandeboye de Balleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du très-Illustre Ordre de Saint-Patrice, Chevalier Grand Croix Ordre Très-Distingué de St.-Michel et St.-George et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral du Canada et de l'Île du Prince-Edouard.

"Qu'il plaise à Votre Excellence:

"Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, et l'Assemblée législative de la province de Québec, maintenant réunis en session, saisissons cette occasion de vous témoigner notre respect et notre dévouement. Le plaisir avec lequel nous venons offrir à Votre Excellence la bienvenue dans l'ancienne capitale du Canada, est mêlé au regret profond que nous éprouvons à la pensée de votre départ prochain.

"Pendant les années trop courtes de Votre administration, vous avez mis généreusement et sans réserve, toutes les res-

sources de votre cœur et de vos talents, au service du Canada, cherchant toujours à resserrer les liens qui doivent unir, en un seul faisceau, les éléments divers de notre nationalité, nous engageant à mieux nous connaître et à nous estimer mutuellement.

"Plus qu'aucun autre, vous avez contribué à faire mieux apprécier le Canada par le monde civilisé. Partout, sur votre passage de l'Atlantique au Pacifique, vous nous avez laissé des souvenirs qui ne s'effaceront jamais.

"En outre de ces services inappréciables rendus à toute la Puissance, vous vous êtes plu à encourager partout les lettres, les sciences et les arts. La ville de Québec vous doit la conservation de sa couronne de ramparts, dont la vue rappelle aux cœurs de tous les canadiens, les glorieux souvenirs du passé et les devoirs de l'avenir. Vous avez trouvé dans votre imagination des plans dignes de votre grande idée que vous aviez conçue. Votre nom sera attaché à cet ouvrage aussi longtemps que la vieille ville de Québec restera assise sur son trône de rocher.

"En souhaitant la bienvenue à Votre Excellence, nous ne pouvons oublier celle qui s'est rendue, par sa grâce et sa bienveillance, chère à tous les canadiens; la Comtesse Dufferin a conquis tous les cœurs. Nous lui offrons, ainsi qu'à vous-même, nos respectueux hommages, et nous osons nous flatter, que dans les contrées lointaines, où votre brillante carrière pourra vous appeler, le nom de notre province vous rappellera le souvenir d'un peuple dont vous avez su gagner les sympathies et le dévouement."

Voici le remarquable discours prononcé par l'honorable M. Chepleau à la Chambre de l'Assemblée Législative, lors de la proposition de l'adresse que nous venons de lire, par l'Honorable M. Joly, premier ministre:

"M. l'Orateur,

"Je seconde avec empressement la proposition de l'hon. chef du gouvernement. Nous nous associons tous à l'heureuse idée de présenter une adresse à Son Excellence le gouverneur-général à l'occasion de sa visite dans cette ville et de son prochain départ du pays.

"C'est avec un profond regret que nous avons appris que Son Excellence était à la veille de dire adieu au Canada, où il a su gagner tant et de si profondes sympathies.

"Le Conseil législatif et l'Assemblée législative, maintenant réunis en session, obéit au sentiment de l'affection plus encore qu'à celui du devoir en saisissant l'occasion du passage de Son Excellence dans la capitale, pour lui offrir l'expression de leur respect et de leur dévouement.

"Son Excellence a déjà recueilli, dans toutes les parties de cette Province qu'elle a visitées, des témoignages nombreux de l'admiration publique et de la loyauté du peuple envers notre gracieuse Souveraine. Nous désirons, en notre qualité de représentants officiels du sentiment populaire, donner à ces témoignages une sanction éclatante.

"Vice-Roi constitutionnel d'un pays où toutes les croyances et toutes les nationalités se coudoient, Lord Dufferin a pu juger par lui-même et faire comprendre à tous combien il est facile de gouverner lorsqu'on sait unir la bienveillance à la justice, la prudence à la fermeté, et la charité à la munificence, le tact de l'impartialité.

"Son nom restera dans nos annales comme celui qui fut le modèle de ces vertus publiques qui font le bonheur des administrés et immortalisent les gouvernements. Dans cette Province de Québec les descendants des vainqueurs de Carillon vivent en paix avec les arrière-petits-fils des vainqueurs des

plaines d'Abraham. Si ces rivaux d'autrefois se donnent aujourd'hui une main fraternelle, tout en conservant et en honorant leurs traditions nationales, c'est qu'ils ont compris et suivi les enseignements des hommes d'état nobles et sages qui, comme Lord Dufferin, savent s'élever au-dessus des passions du jour, regarder l'avenir pour frayer la voie aux grandes destinées.

"Placé dans des circonstances difficiles, Son Excellence a su remplir les délicates fonctions d'un chef de gouvernement parlementaire avec une autorité et une impartialité que tous les partis se plaisent à reconnaître, et son séjour dans ce pays n'aura pas peu contribué à l'établissement définitif, au Canada, de ces glorieuses institutions britanniques sous le régime desquelles tous les intérêts moraux et matériels sont également sauvegardés. Sans cesse, il s'est appliqué, d'une part, à faire connaître et à développer nos richesses nationales, et d'autre part à former l'esprit public, cherchant toujours à calmer les passions et à diriger vers un but commun de grandeur et de prospérité les forces, en apparence divergentes qui se divisent le pays. Gardien fidèle des droits de la royauté, il a su, comme la noble Souveraine qu'il représente, donner aux libertés populaires leurs coudées franches, et un libre essor à l'activité industrielle de la nation.

"Et comme le peuple a, lui aussi, sa magnificence, il a payé par une affection profonde et un dévouement sans bornes, cette protection accordée à ses plus chers privilèges: "Entire and sure the monarch's rule must prove who founds her greatness upon her subjects love."

"Nous devons reconnaître aussi l'empressement que Lord Dufferin a mis à encourager les arts, les lettres et la grande cause de l'éducation. Les artistes et les écrivains ont trouvé en lui non-seulement un collègue, mais aussi un Mécène, et le corps enseignant conservera ses discours prononcés dans nos fêtes scolaires comme des modèles dans l'art de bien dire à la fois, comme un programme à suivre pour donner à la nouvelle génération l'instruction qui lui permettra d'accomplir dignement ses destinées.

"Sa carrière au Canada a été trop courte à notre gré; mais il peut se rendre ce témoignage de n'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, rien négligé de ce qui était propre à faire honorer l'autorité qu'il représente et à amener le bonheur et la prospérité de ceux qu'il gouverne. Son nom restera au premier rang dans notre histoire; il peut sans crainte se dire comme le poète:

Ex egi monumentum aere perennius.
Regaliquo siter pyramidum altius.

"Lord Dufferin retourne dans son pays et bientôt l'Angleterre le verra atteindre la haute position à laquelle lui donnent droit sa naissance, ses talents, son expérience d'homme d'Etat et les succès qu'il a déjà obtenus. Dans sa brillante carrière nos vœux l'accompagneront et tous nous n'avons qu'une voix pour acclamer notre ancien vice-roi qui a su représenter dignement au Canada la Majesté Souveraine.

"Dans sa haute mission, Son Excellence a été admirablement secondé par la comtesse de Dufferin dont le nom restera inséparable des glorieux souvenirs que son noble époux laisse dans le pays.

"L'adresse que nous allons voter à l'unanimité ne pourra oublier le nom de Lady Dufferin. Les lignes que nous lui consacrerons ne seront pas une simple formule de politesse; elles seront l'expression sincère des sentiments de gratitude et de respectueuses sympathies que la comtesse de Dufferin a su mériter dans tout le pays. Elle a sa grande part dans les souhaits

que nous formons pour le bonheur futur et la prospérité constante de Son Excellence Lord Dufferin."

Nous donnons ci-après la réponse du Gouverneur-Général à l'adresse que les deux Chambres de la législature lui ont présentée:

"Honorables Messieurs et Messieurs,

"En disant que je suis très-ému de recevoir l'adresse que les deux chambres de la Législature de Québec m'ont fait l'honneur de me présenter, je ne fais qu'exprimer une partie des sentiments que je ressens; car, en ce moment, je ne puis m'empêcher de rappeler que c'est en débarquant sur vos rives, il y a six ans, qu'on m'a fait ressentir, pour la première fois, jusqu'à quel point le peuple parmi lequel je venais établir ma résidence, est loyal, policé et généreux. Il est certain que jamais vice-roi n'a commencé sa carrière sous des auspices plus heureux que ceux que vous m'aviez préparés.

"Depuis ce temps, Lady Dufferin et moi, nous avons en fréquemment le bonheur de revenir dans notre résidence d'été; située dans votre imposante citadelle, et chaque année, ce séjour nous est devenu de plus en plus cher par les douces associations qui ont cimenté les liens d'une amitié de plus en plus intime.

"D'année en année, j'ai eu de meilleures occasions d'apprécier le dévouement des habitants de la province de Québec envers le trône et le gouvernement de la Reine et envers les intérêts de l'Empire; et rien ne m'a donné plus de fierté que de constater, lorsqu'un nuage portant la guerre dans ses flancs, a récemment menacé la Grande-Bretagne, que les sujets canadiens français de Sa Majesté n'étaient nullement en arrière de leurs concitoyens-anglais, irlandais et écossais, dans l'expression de leur désir de se rallier pour la défense de ses domaines.

"Il est très-vrai que les distinctions de race qui existent en dedans des limites du Canada, compliquent, à un certain degré, les problèmes de gouvernement que les hommes d'état du pays sont appelés à résoudre à diverses périodes, mais les inconvénients qui découlent quelquefois de cette source sont plus que compensés par plusieurs avantages qui en proviennent. Je ne pense pas que l'homogénéité ethnologique soit un avantage sans mélange pour un pays. Il est certain que le trait caractéristique le moins attrayant d'une grande partie de ce continent c'est la monotonie de plusieurs de ses aspects extérieurs, et je considère qu'il est heureux pour le Canada, que sa prospérité soit basée sur la coopération de races différentes. L'action de la disparité des goûts et des tendances nationales, a introduit dans notre existence, une fraîcheur, une variété, un coloris, une impulsion, qui seraient défaut s'il en était autrement; et ce serait une maladresse de la part de nos hommes d'état que de vouloir faire disparaître cette variété de tendances. Mon aspiration la plus chère pour cette Province, a toujours été de voir ses habitants français exécuter pour le Canada les fonctions que la France elle-même a si admirablement remplies pour l'Europe. Effacez de l'histoire de l'Europe les grandes actions accomplies par la France, retranchez de la civilisation européenne ce que la France y a contribué et vous verrez quel vide immense serait occasionné.

"Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de résumer en termes si flatteurs à mes humbles efforts pour promouvoir l'embellissement de votre cité par la préservation et l'ornement de vos remparts pittoresques et renommés. Quoique diverses circonstances aient retardé l'exécution du projet, je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'avant qu'ils se passent un grand nombre de jours, un commencement aura été fait, nou-

sans avantage, je l'espère, pour ceux de nos citoyens qui, dans ces temps de détresse, ont trouvé de la difficulté à se procurer de l'emploi.

« En conclusion, permettez-moi de vous exprimer au nom de Lady Duferin, combien elle est sensible aux compliments que vous lui adressez. Dans nulle partie de la Puissance, elle n'a été l'objet d'une plus grande courtoisie, d'attentions plus respectueuses et plus chevaleresques que dans la cité de Québec, et jamais les contours pittoresques de votre ville et le délicieux paysage qui l'entoure, ne s'effaceraient de sa mémoire ni de la mienne. »

— Nous lisons dans l'Abille :

« Mgr. B. Pénnet n'a dû quitter Rome, le dix de ce mois. Après avoir consacré quelque temps à visiter l'exposition de Paris, il prendra la route du Canada, pour passer ses vacances parmi nous. »

— Les élèves de l'École d'agriculture de Ste. Anne, après les travaux de labours et les semences du printemps, ont pour habitude d'obtenir un grand congé. Ils ont cependant prolongé ce congé jusqu'au 24 juin, afin de pouvoir célébrer notre fête nationale, la Saint-Jean Baptiste. Ce jour étant pour eux une fête de famille, n'a certes pas été sans éclat; les nombreuses récréations qui ont été consacrées aux préparatifs de cette fête ne l'ont pas été en vain, car la démonstration a été imposante et digne des enfants du sol, les rois du pays!

Le public de la paroisse de Ste. Anne a eu aussi sa part dans cette belle réjouissance, car le soir les citoyens ont été les témoins d'une illumination qui n'eût pu être surpassée par celles que l'on voit dans nos villes, tant par la variété des décorations que par la bonne disposition de plusieurs cents lanternes chinoises fabriquées par les élèves de l'École d'agriculture; ces lanternes couvraient la toiture, le clocher et la façade de l'École d'Agriculture.

Les inscriptions appropriées à la circonstance nous disaient assez la mission que doivent accomplir dans l'avenir ces jeunes gens qui se consacrent avec tant de courage et de bonne volonté à l'étude et à la pratique de l'agriculture.

M. le Grand Vicairo Poiré, M. le Supérieur du Collège, MM. les directeurs et Professeurs de cette institution s'étaient rendus sur les lieux, et les élèves de l'École d'agriculture nous ont procuré un agréable passe-temps en chantant en chœur des chansons patriotiques, à défaut de musique; nous les en remercions. Nous espérons que l'année prochaine, le 24 juin, les citoyens de Ste. Anne voudront bien se joindre à nos jeunes agriculteurs, afin que tous ensemble nous fêtions notre fête nationale: la Saint-Jean-Baptiste.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES (Suite.)

Entretien des pâturages.—Le mode d'exploitation des pâturages est très-économique sous tous les rapports, et pendant toute la durée du pâturage les soins d'entretien sont peu nombreux; il faut cependant les exécuter, tant pour conserver la qualité de l'herbe que pour augmenter son rendement.

Parmi ces soins, il y a d'abord l'épandage des excréments des animaux qui ont vécu sur le pâturage. Ces excréments sont un bon engrais qui étendu sur la surface du champ, suffisent pour entretenir la fertilité de la terre. Mais s'ils sont laissés sur place, leur effet est tout différent: ils empêchent l'herbe de

pousser sur tout l'espace qu'ils occupent. Or, une vache en vingt-quatre heures peut couvrir une étendue de neuf pieds carrés, et l'on conçoit que la perte d'herbe sur tout un pâturage, lorsqu'il y a vingt, trente ou quarante vaches, doit être assez considérable. De plus, lorsque les fientes sont en partie décomposées, l'herbe croît très-rapidement tant autour et même sur la place qu'elle occupait: mais cette herbe est de mauvaise qualité, très-aigre, peu nourrissante et d'un goût détestable, auquel les animaux la dédaignent généralement.

Il est donc important d'éviter, à plusieurs reprises, les boues et les autres excréments des animaux qui y paissent, afin que la surface du sol se ressente des effets bienfaisants de cet engrais. Plus cet ouvrage se fera souvent, plus l'herbe en profitera et moins il se formera de touffes d'herbe dans les prairies. Plusieurs praticiens recommandent de faire l'épandage de ces boues au moins tous les deux ou trois jours. Il n'est pas sans importance, après le passage des animaux sur le pâturage, de faucher l'herbe qu'ils ont refusé.

Dans certaines contrées, on est encore plus minutieux quant à l'entretien des prairies. Ainsi au lieu d'étendre les fientes des animaux, on les ramasse en tas tous les deux ou trois jours; une voiture passe et on ramasse ces boues qui sont mises en compost dans un coin du pâturage, et on les répand ensuite sur la surface du sol. Ce procédé, quoique plus coûteux que le précédent, est néanmoins plus économique, car le fumier des animaux ainsi mis en tas et mélangé avec d'autres substances fertilisantes, se décompose plus régulièrement, et pendant cette décomposition la partie des principes volatils est très-faible.

Les fumiers produits par les animaux qui ont pâturé sur un champ, suffisent pour rendre à ce champ les principes azotiques que les plantes lui ont enlevés; mais il n'en est pas de même des principes minéraux. Presque tous ces derniers sont absorbés et retenus par les animaux, pour leurs besoins; de sorte qu'une très-faible partie seulement passe dans les déjections, et si l'on n'effectuait pas la restitution de ces principes, le terrain s'appauvrirait plus ou moins lentement. Pour prévenir cet appauvrissement, il faut donc répandre sur le champ certains engrais pulvérulents ou liquides qui contiennent les principes nécessaires à la bonne végétation d'une prairie. Un des meilleurs engrais que l'on puisse employer dans ce cas-ci, est un mélange de bouts de chemin ou de curures des fossés, le dessous de tas de fumiers, ou des cendres lessivées. Lorsque le terrain est parfaitement horizontal, ces engrais peuvent être employés avec avantage à l'automne; mais si le terrain est en pente, l'épandage ne doit se faire qu'au printemps.

Quand la surface du pâturage se couvre de joncs et de mousses, c'est un indice que le terrain a besoin d'être assaini. Les plantes aquatiques ne poussent que dans les sols qui contiennent une certaine humidité stagnante à une faible profondeur. L'assainissement fait disparaître cette humidité, et la propagation des plantes est arrêtée; mais celles-ci ne disparaissent pas instantanément, il faut quelques autres soins. Par exemple, l'épandage des engrais minéraux, comme les cendres, la chaux, le plâtre, la suie, puis un hersage énergique au printemps. Enfin, on fait entrer sur le pâturage une grande quantité d'animaux, pour que le champ reçoive en même temps une fumure abondante.

Destruction des mauvaises herbes.—La destruction des mau-

vaises herbes sur les pâturages augmente beaucoup la production des prairies, et cette opération ne devrait jamais être négligée par les cultivateurs désireux d'obtenir de grands avantages dans la culture de leurs prairies.

Lorsque les sarclages sont faits à des intervalles éloignées, le travail est nécessairement très-long ; mais si chaque année, et à des intervalles très-rapprochés, on enlève les plantes nuisibles, quelques heures chaque fois suffisent pour ce genre de travail.

Dans un pâturage, on appelle mauvaises herbes toutes les plantes que les animaux refusent de manger. Le moyen de les détruire varie suivant la nature de ces plantes.

Les chardons sont très-difficiles à détruire, et l'arrachage à la main est souvent nécessaire. On dit aussi que le fauchage des chardons, dans le mois d'août, à l'approche d'une pluie, les détruit presque infailliblement.

Si les plantes nuisibles sont en trop grand nombre, si elles occupent une trop grande partie du pâturage, il vaut mieux livrer le terrain à une autre culture. On peut le nettoyer au moyen de plantes sarclées, puis le ramener en pâturage si on y trouve de l'avantage.

Les plantes annuelles ou bisannuelles sont d'une destruction plus facile. Il suffit de les empêcher de fleurir pendant un an ou deux, pour assurer leur complète destruction.

Pour cela, on les fauchera de temps en temps avant leur floraison.

Lorsqu'un grand nombre d'arbres couvrent la surface du pâturage, ces arbres laissent tomber de nombreuses feuilles qui gâtent l'herbe si on ne les enlève. Il faut donc les faire disparaître pour soutenir le produit du pâturage, et en même temps empêcher les animaux, surtout les vaches, de les consommer, car ces feuilles donnent au lait un goût amer qui influe sur la qualité du beurre, quant au goût. C'est ordinairement l'automne que l'on fait cette opération. Enfin, pendant cette dernière saison, on fauche encore toutes les longues herbes que les animaux ont laissé, lors même qu'elles ne sont pas des plantes nuisibles, parce que ces longues herbes, en se desséchant, retardent la production de l'année suivante.

Si le pâturage est infesté de plantes vivaces, on en détruira un grand nombre en les fauchant ras de terre plusieurs fois pendant la saison d'été. Ces fauchages répétés affaiblissent les plantes, affaiblissent leur force végétative et les obligent à disparaître. On emploie ce moyen de destruction pour les prés fauchés.

Animaux et insectes nuisibles : Les pâturages ont encore d'autres ennemis : ce sont des animaux et des insectes nuisibles, telles que les fourmis et les taupes qui dans quelques pâturages se multiplient considérablement. Ces dernières ne sont pas dommageables ; mais si elles sont en nombre, elles produisent des monticules élevés et très-nombreux qui empêchent la végétation des herbes et diminuent par conséquent la production fourragère. On conseille d'étendre les fourmilères et les taupières, ou même temps on donne au terrain quelques riches engrais minéraux, et les bonnes herbes ne tardent pas à couvrir la surface qui avait été dénudée. Les fourmis, et plus particulièrement les taupes détruisent une quantité considérable d'insectes et leur présence dans un champ fait plutôt du bien que du mal. On ne doit les chasser que lorsqu'elles se sont trop multipliées.

Effets de la gelée.—Dans les sols calcaires et tourbeux, la

gelée agit d'une manière très-avantageuse sur l'herbe des pâturages ; elle soulève le terrain, déracine les plantes et les expose à périr. Il est généralement assez facile de prévenir ces accidents : un bon roulage au printemps, suffit pour la plupart des cas. On fera cette même opération pour tous les pâturages, afin de consolider les racines des plantes et d'augmenter leurs forces. Dans ces mêmes sols, un bon moyen de diminuer les effets de la gelée serait de donner à l'eau un écoulement facile. Il est vrai que ces sols retiennent fortement l'humidité ; mais en faisant écouler les eaux surabondantes, leur soulèvement serait moins grand et les racines seraient moins exposées à être déracinées. Il importe donc dès le début, d'établir des fossés et des rigoles nécessaires ; puis tous les ans, au printemps et à l'automne, visiter les fossés et les refaire, et les obstrués soit par les eaux, soit par le piétinement des animaux.

Entretien des prés.—L'un des premiers soins d'entretien qu'exige un pré fauché, c'est l'épandage, sur la surface du sol, des engrais les plus propres à favoriser l'excroissance de l'herbe. La fumure que l'on met sur une prairie naturelle, augmente tellement son produit que l'excédant des récoltes amené par l'engrais peut donner une fois et demie autant de matières fertilisantes qu'on n'en avait mis. Cette fumure permet donc au cultivateur d'augmenter d'année en année la quantité d'engrais recueillie, en même temps que la fécondité des autres terres ; non-seulement elles se suffisent à elles-mêmes, elles amènent de plus la richesse sur toutes les parties de l'exploitation. C'est pour cela que les cultivateurs les plus renommés par leur bonne culture, recommandent constamment de diminuer l'étendue des terres labourables et d'augmenter celle des prairies. Ce système peu employé dans nos cultures, force toutes les récoltes à donner des produits de plus en plus abondants, tout en diminuant les frais de main-d'œuvre.

Toutes les prairies n'ont pas besoin d'être engraisées. Ainsi celles qui sont situées au bas des pentes ou des côtes, ou inondées périodiquement, recouvrent par leur situation toutes les matières fertilisantes dont elles pourraient avoir besoin ; la fumure de ces terres serait plus dommageable que profitable car elle produirait une surabondance de végétation. Les plantes serrées les unes contre les autres s'étoufferaient mutuellement, et une grande partie de leurs tiges serait refusée par les animaux.

Lorsqu'on ne peut compter sur ces avantageuses circonstances il faut fumer directement les prairies. La quantité de fumier nécessaire varie suivant la richesse du sol, suivant sa circonstance, son degré d'assainissement et suivant aussi que les animaux y pâturent ou non. De même que dans les sols riches, consistants, assez humides, ou si les animaux y pâturent quelquefois il faudra moins d'engrais que dans le cas contraire.

Dans tous les cas, les prairies doivent être moins fumées que les champs cultivés, parce que l'herbe fauchée avant la maturation de ses graines épuise moins le sol, et même ne l'épuise pas du tout de certains principes. Ainsi les substances azotées et carbonées, au lieu de s'épuiser ne font qu'accumuler sur la prairie ; on en a la preuve dans la richesse de leur surface lorsqu'elles sont transformées en terres labourées. Il n'en est pas de même des principes minéraux, tels que sels de chaux, de potasse et de soude. Les plantes de la prairie enlèvent une grande partie de ces sels et ils ne peuvent y être ramenés que par des

engrais. De sorte que les substances fertilisantes les plus favorables de la prairie sont les engrais liquides et les engrais en poudre, tels que les superphosphates, poudre d'os, cendres, suie, plâtre, etc. Ces engrais doivent être préférés, parce qu'ils n'amenent sur le sol aucune graine de mauvaises herbes.

Les fumiers non décomposés, tels que celui de trèfle, etc., ne conviennent pas aussi bien, car d'abord ils sont trop compacts et recouvrent un trop grand nombre de plantes, ou leur donne un goût désagréable. Néanmoins lorsqu'on répand ces engrais à l'automne et en petite quantité, les inconvénients sont peu appréciables, car alors il ne reste que l'inconvénient des mauvaises herbes.

Si les prairies sont situées sur le sommet ou le penchant des collines, on ne peut répandre aucun engrais en automne, car les eaux de pluie ou provenant de la fonte des neiges entraînent les engrais au bas de la pente et priveraient l'endroit qui aurait le plus besoin du fumier.

La fumure ne peut donc se donner qu'au printemps, et alors les seuls engrais convenables sont les engrais liquides et les engrais en poudre. Dans ces mêmes terrains, on engraisse plus copieusement les parties supérieures que les parties plus basses.

Dans la fumure des prairies, on ne doit pas seulement avoir en vue une forte production de foin; il faut aussi faire entrer la qualité en ligne de compte. Pour cela, malgré la grande richesse de certains engrais, et leur convenance parfaite pour les prairies, il faut les proscrire complètement; les matières fécales, les débris d'animaux, le sang, le poisson, et tous les autres engrais très-azotés, sont dans ce même cas.

On ne doit pas non plus perdre de vue, en fumant une prairie que les phosphates augmentent la richesse du lait; que les plantes en enlèvent au sol une proportion relativement considérable et que par conséquent il est prudent de les rendre au moyen des engrais riches en cette substance, tels que cendres lavées, poudre d'os, superphosphate, fiente d'oiseaux, etc.

(A suivre.)

Hygiène des animaux.

D.—A quel âge le poulain a-t-il le plus besoin de soins hygiéniques ?

R.—On peut répondre affirmativement que c'est pendant l'hiver qui précède l'âge de trois ans.

Suivant M. Mariot Didieux, vétérinaire, en voici les raisons : Personne n'ignore que le poulain arrivé à l'âge de deux ans et demi à trois ans entre en évolution dentaire, et tout le monde sait que les deux pinces caduques tombent pour être remplacées par des dents permanentes. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'à la même époque douze dents molaires sont aussi caduques et tombent pour être remplacées par autant de dents permanentes.

Le fait d'une remarquable évolution dentaire n'est pas une découverte nouvelle; elle date de 1797. Depuis cette époque, de nombreuses observations ont été faites au sujet de la dentition du poulain, tant au point de vue de leur hygiène qu'à celui de l'art assez difficile de constater leur âge aux différentes périodes de leur vie. Nous laissons pour aujourd'hui l'art de connaître leur âge, pour ne nous occuper que de l'évolution dentaire au point de vue de leur hygiène.

Lisons d'abord ce nombre de fois nous avons été appelé par des propriétaires ou des cultivateurs éclairés pour donner nos soins à des poulains supposés dangereusement malades. En effet, nous les trouvons presque toujours chétifs, maigris, sans appétit apparent; un certain nombre étaient réduits à l'impossibilité de manger et aurait infailliblement péri d'inanition.

L'inspection des molaires caduques nous mettoit presque toujours sur la voie d'en connaître les causes et sur les moyens d'y remédier.

Tout récemment, notre honorable et savant confrère Delphanque, de Donai, a publié une note sur la caducité des dents molaires des poulains.

Il dit :

" J'ai toujours vu les trois avant molaires se montrer, deux au moment de la naissance, la troisième un mois après, et ces trois dents tomber pour être remplacées en même temps que les pinces, c'est-à-dire de deux ans et demi à trois ans."

Dans l'espace de six mois, il y a donc chez le poulain chute et développement simultanés de trente-deux dents sur quarante; c'est-à-dire chute de seize dents, dont quatre pinces et douze avant molaires, et trois à chaque rangée de dents. Seize autres dents sont en évolution pour remplacer les caduques. De ce fait, purement d'histoire naturelle, on doit tirer des conséquences au point de vue de leur hygiène.

Voilà la période de six mois qui précède l'âge de trois ans, qui est la plus critique que le poulain ait à traverser, et qui est celle qui nécessite le plus de soins de la part de l'éleveur digne de ce nom.

Inspection de la bouche des poulains.—Le cheval a trois espèces de dents, qui sont les pinces, les crochets et les molaires.

Ces trois espèces de dents offrent différentes formes parce qu'elles ont différentes fonctions à remplir : 1° les pinces ou incisives sont minces, applaties d'avant en arrière, et ont pour fonction de couper l'herbe des prairies. Nous les envisageons ici à l'état de nature. 2° Les crochets sont donnés aux mâles pour la défense du troupeau. 3° Les molaires ou machelières sont destinées à broyer les fourrages et les graminées. Par la nature de leur fonction, ces dents ont et devaient avoir une forme imitant la meule presque carrée, à surface large, rugueuse, à base solide et comme posées sur quatre piliers.

La dentition, comme toutes les évolutions de la nature, a ses bizarreries, et il n'est pas rare de voir une dent caduque; pince ou molaire, poussée dehors par une dent de remplacement d'une manière irrégulière, c'est-à-dire qu'au lieu d'être soulevée par le milieu, elle ne l'est que d'un côté. De ce fait d'équilibre rompu, il résulte que la dent caduque, soulevée d'un seul côté, est renversée soit en dedans soit en dehors, et elle reste adhérente à la portion de gencive soit de droite soit de gauche. Il est facile de comprendre que ce corps devenu étranger doit gêner et même empêcher soit la préhension des aliments avec les pinces; soit la mastication avec les molaires.

Répétons donc que douze avant molaires sont caduques, qu'elles tombent depuis l'âge de deux ans et demi à trois ans et que très-souvent l'équilibre de leur évolution est rompu, ce qu'il est toujours facile de constater par un examen sérieux de la bouche.

L'inspection des molaires caduques n'est pas toujours facile chez les poulains; on y parvient par la patience et la douceur. Il est toujours facile de s'assurer si une de ces dents est soulevée d'un côté et adhérente de l'autre, on en fait ou fait faire l'extirpation.

Soins hygiéniques.—Comme nous venons de le démontrer, l'évolution dentaire des six mois qui précèdent l'âge de trois ans est considérable; les dents de remplacement, plus fortes et plus grosses que les dents caduques, dilatent les os du machoira; il se forme des tissus dans les os de la tête, et cet immense travail de la nature donne lieu à un état presque constamment fébrile; la bouche est presque toujours chaude, les muqueuses sont plus rouges, la salive plus abondante, le palais est gonflé et les chairs disparaissent le niveau des dents incisives. Ce gonflement du palais (ancien loupas des muréaux), n'est qu'un symptôme dentaire, trop longtemps considéré comme une maladie, et encore sottement traité en conséquence par la secte des empiriques.

Le loupas des poulains n'est donc pas la cause de leur maigrice, de leur inappétence et de leur difficulté de manger. C'est sur la dentition que l'éleveur doit porter ses recherches et son attention.

Pendant cette période vraiment critique des poulains, on doit leur donner des aliments d'une facile mastication, peu excitants.

tels que les fréquents barbotages à la farine d'orge, du son mouillé, de l'orge cuit, de l'avoine concassée, du vert ou des fourrages hâchés et arrosés. Pendant les travaux d'automne qui précèdent leur troisième année, on doit les ménager, les soustraire autant que possible aux influences de primantes des pluies de cette saison, et se rappeler enfin que l'immense travail dentaire de leur âge les tient constamment dans un état d'excitation physique et moral qui réclame un régime adoucissant, l'emploi de la douceur et des careases.

Le produit d'une poule.

Pour savoir ce que produit une poule, il faut savoir ce qu'elle coûte. On sait que pour donner 100 œufs une poule dépense à peu près deux chelins, si on la nourrit avec du sarrasin, un peu plus d'un écu si on la nourrit avec du blé d'inde : trois chelins avec de l'avoine, et près de 1 piastre avec du blé. Il faut donc, autant que possible, la nourrir avec du sarrasin ou du blé d'inde. Mais les grains ne suffisent pas, il faut encore donner aux volailles de la verdure, des pâtures de patates hachées, ce qui réduira d'ailleurs le prix du revient de la ration. Or, 100 œufs valent au moins quatre chelins, cours actuel (jusqu'à cette année ils se sont vendus 15 à 18 sous la douzaine). Il reste donc un joli bénéfice entre les mains de la ménagère.

D'après ce qui précède, on voit que le sarrasin coûte moins cher que le blé d'inde, mais que le blé d'inde coûte moins cher que l'avoine, et que l'avoine elle-même est moins chère que le blé. Il faut reconnaître ici cependant que le sarrasin est la meilleure nourriture pour les poules, puis le blé d'inde, puis l'avoine, puis enfin le blé.

Nous conseillons fortement de ne jamais oublier de donner en supplément, outre les grains mentionnés plus haut, des plantes vertes hachées qui rafraîchissent et lèstent en même temps. Il est si facile, à la campagne, d'avoir des feuilles de chou, de laitue, d'oseille, de betteraves, de chicorée, etc. ! On les coupe en petits morceaux et on les fait entrer dans la composition des pâtées ; mais il est préférable de les donner crues, les poules en sont plus friandes.

Il ne faut pas oublier les pâtées de patates cuites bien triturées, bien écrasées, qui doivent être données chaudes et très-épaisses. On peut les mélanger avec du son ; une demi livre de cette nourriture par jour, qu'on doit saler un peu, suffit pour nourrir une poule. Mais il est bien évident que si la pâtée vient en supplément au sarrasin, au blé d'inde ou à l'avoine, au lieu de donner une demi livre par jour et par tête de poule, on ne devra en donner qu'à peu près deux onces seulement. Les fruits vers, les fruits véreux qui tombent des arbres dans le cours de l'été, les épiluchures de toutes sortes, font d'excellentes pâtées.

Une bonne pondeuse peut fournir, pendant sa vie, 400 à 500 œufs se répartissant ainsi : 1ère année de la naissance, 15 à 20 œufs ; 2e année, 78 à 80 œufs ; 3e année, 70 à 80 œufs ; 4e année, 5e année et 6e année, même quantité d'œufs que la 3e année ; 7e année, 50 à 60 œufs ; 8e année, 15 à 40 œufs ; 9e année, 1 à 10 œufs. Ces calculs ont été faits dans la moyenne et pourraient n'être pas tout à fait exacts. Il n'est pas certain qu'à 5, 6 et 7 ans, une poule donne encore, par année, 70 à 80 œufs ; il convient donc de ne pas conserver une poule au-delà de cinq ans, et jusqu'à ce moment il est important de la pousser à la ponte, en lui donnant une nourriture active telle que l'avoine. Lorsqu'on s'aperçoit que la poule a cessé sa ponte, quelque soit son âge, il importe de s'en débarrasser.

Dans le temps de la ponte, il est bon de rationner fortement. C'est un préjugé rendu avec gros intérêts.

Nous ne partageons certainement point l'avis des cultivateurs qui disent que tout est assez bon pour les poules ; qui les laissent errantes toute une partie de l'été sans leur offrir à manger, prétendant qu'elles peuvent se suffire à elles-mêmes en mangeant ce qu'elles trouvent sous leur chemin. Au contraire, il faut leur donner du grain de première qualité, par la raison toute simple que la nourriture est plus riche et les entretient en parfait état. La bonne nourriture et les soins attentifs ne sont-ils pas toujours au bénéfice de la santé, et n'est-ce pas par

là qu'on arrive à l'amélioration des races ? Cette vérité est incontestable.

Compositions du lait aux différentes parties du jour.

Le lait est une substance si commune, qu'elle a été souvent analysée. Quoi qu'il en soit, nous trouvons dans le *Medical Journal* d'Edimbourg une analyse faite sur le lait d'une vache en bonne santé, à différentes heures du jour, et qui nous paraît devoir intéresser nos lecteurs.

Le professeur B. Lecker, dit le *Journal* d'Edimbourg, a analysé le lait donné par une vache se portant parfaitement bien, à différentes heures de la même journée, dans le but de déterminer une fois de plus les changements opérés dans la somme relative de ses parties constituantes. Voici le résultat de ses recherches : il a trouvé que les parties solides du lait du soir ex-à-lent de 3 pour 100, celles du lait du matin. En effet, le lait du matin n'a que dix parties solides pour 100, tandis que le lait du soir en a 13. Au contraire, l'eau contenue dans le lait diminue de 3 pour 100 dans la journée. Le lait a le matin 89 pour 100 d'eau, il n'en a que 88 le soir. Les parties grasses s'accroissent graduellement, en même temps que le jour. Dans la matinée, on trouve 2 17 pour 100 ; à midi, 2 63, et le soir 5 42 pour 100. Ce fait, s'il est exact, serait très important au point de vue pratique. Supposons qu'une pinte de lait ne donne que la sixième partie de son poids en beurre, le lait du soir peut en fournir une quantité double. Le cas en s'accroît également dans le lait du soir : 2 31, il monte à 2 63 pour 100 ; mais l'albumine descend de 0 44 à 0 31 pour 100. La partie séreuse est moins abondante à midi (3 19 pour 100) et plus abondante à midi (4 72 pour 100).

Choses et autres.

Le barbeau à patates.—Nous croyons utile de donner à nos lecteurs le renseignement qui se trouve au bas d'une circulaire que l'on a fait distribuer dans les campagnes, pour ce qui est des moyens à prendre pour la destruction de ces insectes : Il est très-important que les cultivateurs puissent se procurer du Vert de Paris de première qualité, pour la destruction des mouches à patates. En conséquence M. Cirice Têtu s'est mis en rapport avec les principaux chimistes et fabricants du Vert de Paris, et il est prêt à fournir cet article au plus bas prix possible aux marchands de la campagne. S'adresser à M. Cirice Têtu, rue St. Pierre, No. 80, maison ci-devant occupée par M. M. Têtu et Garneau.

Barbeau à patates.—On nous écrit de différentes paroisses du district de Montréal que la mouche à patates fait de grands ravages, dix fois plus sérieux que l'an dernier. En 1877, elles étaient arrivées tard. On ne leur a pas fait une guerre assez active. Celles qui sont restées ont déposé leurs œufs qui ont éclos avec les premières chaleurs. C'est un véritable fléau cette année ; elles dévorent les tiges des patates à mesure qu'elles apparaissent.

On nous adresse la lettre suivante :

Seigneurie Boushard, St. Sulpice, 7 July 1878.

M. le Rédacteur,

Les semences ici sont en partie terminées ; tous les grains ont une très belle apparence ; j'ai du blé que j'ai semé le 4 avril dernier qui mesure aujourd'hui 2 pieds de hauteur. Je suis le seul dans le comté de l'Assomption qui n'a de blé aussi avancé. Le foin est très-beau. La mouche à patates a fait son apparition ici et fait beaucoup de ravages ; elle a hiverné dans la terre où les patates ont été semées l'année dernière. Je conseillerais à ceux qui ont encore des patates à semer de les changer de terrain, et ne pas les semer au même endroit que l'an dernier. Ceux qui ont semé à la même place que l'an dernier en labourant voyaient les mouches par milliers enfouies dans la terre.—Minerve.

— La France a manufacturé, pendant l'année 1877, 690,000 tonneaux de sucre de betteraves. Elle en a exporté environ 420,

000, qui calculés à \$8 le tonneau donnent \$75,264,000. Ajoutons à cela la valeur du sucre consommé à l'intérieur et nous arriverons au chiffre de \$123,648,000.

Bibliographie.

Le MOIS DE JUILLET CONSACRÉ A SAINTE-ANNE suivi d'une NEUVAINA A SAINTE-ANNE, des prières des la messe, etc.; par M. le chanoine H., in-32 br., 15 cts.; pleine reliure toile anglaise, 25 cents. Montréal: J. B. ROLLAND & FILS, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.

L'extension de la dévotion à la Bonne Sainte-Anne s'accroissant de jour en jour, quelques personnes pieuses ont composé des ouvrages en son honneur, pour aider aux fidèles dans leur dévotion. Les livres de ce genre se multiplient chaque année et nos lecteurs en connaissent certainement plusieurs qui les ont déjà édifiés et instruits. Malgré cette abondance, nous sommes sûrs que les âmes pieuses apprendront avec plaisir que MM. J. B. Rolland et fils viennent de publier un nouvel ouvrage sous le titre de *Le Mois de Juillet consacré à Sainte-Anne*, suivi d'une neuvaine à Sainte-Anne, etc.

Ce qui distingue cet ouvrage de tant d'autres qu'on a écrits sur le même sujet, c'est que tous les mystères et toutes les situations de la vie de Ste. Anne sont étudiés à part et sérieusement approfondis. Pour chaque jour du mois; il y a une méditation divisée en trois parties: une prière, une méditation proprement dite, et une étude d'une situation de la vie de Sainte-Anne. Les méditations ne sont ni trop longues ni trop courtes, elles ont toutes rapport à Sainte-Anne et se distinguent par leur originalité et leur simplicité.

Les méditations pour tous les jours du mois, sont suivies d'une neuvaine à Ste. Anne, et de nombreuses prières en son honneur, les litanies de Ste. Anne, un acte de consécration à Ste. Anne, les prières de la Ste. Messe, les Vêpres du dimanche et des semaines à Ste. Anne. C'est donc un livre plus complet qu'un autre ouvrage traitant du même sujet, qui ait paru jusqu'à ce jour. C'est en même temps un livre pour le mois consacré à Ste. Anne et un livre de prières dont on peut se servir à toutes les époques de l'année. Nous ne pouvons donc trop le recommander à l'attention des fidèles, d'autant plus que Mgr l'Evêque de Montréal a bien voulu lui donner sa bienveillante approbation.

RECETTES

Colle à la gomme arabique.

On emploie la gomme arabique pour coller des papiers, des étiquettes d'histoire naturelle et autres objets de ce genre. Dans ces différents cas, il est bon d'avoir toujours sous la main une colle qui puisse se conserver sans se moisir; pour cela, on ajoute un peu d'alcool à la décoction de gomme; on donne également une certaine consistance à cette décoction, ou bien on fait dissoudre la gomme dans de l'eau-de-vie, dans un flacon à large ouverture, fermé avec un bouchon de verre afin d'empêcher l'évaporation.

Un peu de sucre mélangé à la gomme, peut non-seulement aider à sa conservation, mais il la rend moins sèche et moins cassante et empêche les papiers ou les étiquettes de se détacher lorsqu'elles sont exposées au soleil, ou à une température très-sèche.

Quelques gouttes d'essence de térébenthine ou d'essence de lavande sur la colle, la mettront à l'abri de la moisissure.

Bouillon d'os.

Voici la manière très-simple d'extraire la gélatine des os et de préparer un bouillon très-économique.

On casse les os avec une hache, en morceaux de la longueur de 1 ou 2 pouces; on les met dans un pot de terre jusqu'aux deux tiers de sa capacité. On ajoute de l'eau; on le ferme avec un couvercle également de terre; ce pot ainsi rempli et couvert est déposé dans un four au moment où le pain vient d'en sortir,

il y reste quatre heures. Après ce temps on le retire, et alors on y trouve un bouillon très-gras et très-gélatineux. On extrait ce premier bouillon; on le dépose dans un autre vase, on laisse les os dans le pot que l'on remplit avec de nouvelle eau. On remet le pot dans le four et on l'y laisse six heures; on le retire de nouveau et l'on en extrait un second bouillon très-bon, mais moins fort que le premier, avec lequel on le mêle; on laisse encore les os dans le pot, et on le remplit d'eau pour la troisième fois; il est encore remis dans le four, et après qu'il y est resté sept ou huit heures, on trouve un troisième bouillon mais nécessairement moins fort que les précédents.

Cette expérience a été faite à l'hôpital général de Montpellier en France. 12 livres d'os, extraits de la viande crue, ont donné 42 livres de bouillon, qui, assaisonné avec quelques légumes, ont servi pour tremper la soupe à cent quarante pauvres.

Ce même procédé peut être mis en pratique dans un ménage, sur une échelle moins grande, en se bornant à une moindre quantité d'os et se contentant des deux premiers bouillons. On aromatise ce bouillon avec les condiments ordinaires, sel, poivre, légumes, etc.

RATEAU ITHACA DE COSSITT.



Cette gravure représente le Râteau Ithaca fabriqué par G. M. Cossitt et Frère à leurs manufactures de Brockville pour la Province d'Ontario, et Montréal pour la Province de Québec.

Cet instrument en usage depuis plusieurs années, outre les premiers prix obtenus aux expositions provinciales d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, sans compter les premiers prix à de nombreuses expositions de comité, a le dernier lieu obtenu le premier prix à la dernière exposition tenue à Québec en septembre dernier.

Les soussignés étant exclusivement occupés depuis vingt-cinq ans à la confection d'instruments d'agriculture qui ont été hautement appréciés par les acheteurs, sont en état de livrer sur les marchés des instruments qui ne le cèdent en rien tant sous le rapport de la confection que d'une longue durée. Tous les instruments vendus sont garantis pour un an et ils dureront la vie d'un homme si on accorde à ces instruments les soins ordinaires.

Le râteau Ithaca est très-bien adapté au râtelage du grain ou du foin, et fait un travail valant plus que son prix coûtant, en râtelant trente arpons de chaume. Le cheval fait tout le travail ardu du déversage, le cultivateur n'ayant qu'à soulever seulement le levier, ce qui s'opère facilement. Un enfant de douze ans peut le mettre en opération.

Plus de 20,000 de ces râteaux sont actuellement en usage. La fonte n'entre nullement dans la confection de cet instrument.

Pour circulaire et adresse s'adresser à R. J. LATIMER

Bureau de COSSITT & FRERE,

81, rue McGill à Montréal.

Pour références, s'adresser à Firmin H. Proulx, au Bureau de la Gazette des Campagnes.

PRIERE A NOS ABONNES RETARDAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.